

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 17 décembre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015**

**2015 DVD 224** Signature d'une convention de financement des études et travaux pour la création d'abris vélos sécurisés Véligo dans les Gares de Paris Montparnasse et Paris Saint-Lazare.

**M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma de stationnement vélo du Syndicat des Transports d'Île-de-France ;

Vu la Commission Qualité de Service du 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec SNCF Mobilités la convention de financement des études et des travaux pour la création d'abris vélos sécurisés dans les gares de Paris Montparnasse et Paris Saint-Lazare ;

Vu l'avis du conseil du 8<sup>ème</sup> arrondissement en date du 3 novembre 2015 ;

Vu l'avis du conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2015 ;

Vu l'avis du conseil du 15<sup>ème</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention de financement, dont le texte est joint à la présente délibération, avec SNCF Mobilités, pour les études et les travaux pour la création d'abris vélos sécurisés dans les gares de Paris Montparnasse et Paris Saint-Lazare.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**